

## GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS – QUESTION OU PROPOSITION

---

**Date:** 22 février 2011

**Type de proposition:** Question

**Rattaché à:** ..... (seulement pour les postulats et amendements)

**Auteur-e-s:** Groupe UDC, Raymond Clottu

**Titre:** La création d'un grand canton de l'Arc jurassien, un excellent moyen de réformer ?

Samedi 5 février dernier est née l'Acaju (Association pour un canton de l'Arc jurassien) qui, selon ses membres, est un premier petit pas vers une possible fusion des cantons de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois.

Que pense le Conseil d'Etat de cette démarche ?

La création d'un grand canton de l'Arc jurassien, est-il à ses yeux un bon moyen de se réformer ?

Ne pense-t-il pas qu'il est préférable d'assainir les cantons de l'Arc jurassien avant de les fusionner ?

Quel est le coût de cette association pour notre canton ?

**Réponse de M. J. Studer:** Le Conseil d'Etat voit la création de cette Association d'un bon œil. Il l'avait d'ailleurs annoncé dans le rapport au Grand Conseil sur la politique extérieure. C'est un projet réaliste qui s'inscrit dans les visions "Territoire suisse" de l'Office fédéral pour le développement territorial. C'est une réponse au risque de marginalisation du canton de Neuchâtel. Il y a déjà de nombreuses collaborations avec le Jura et le Jura bernois (HEP BEJUNE et HES ARC). C'est une réflexion d'avenir. Le canton ne paie pas de cotisations à l'Association.